

Bulletin d'information n°9 du vendredi 02 juin 2017

Ed. resp. : Françoise Hubert (fhubert@isnd.be)

Nos bulletins d'information sont consultables sur notre site.
Vous pouvez également demander à recevoir une notification lors de leur publication et à chaque nouvel article mis en ligne.

La prise d'abonnement peut se faire sur la page d'accueil de notre site web
<http://isnd.be/secondaire>

Sommaire :

1. A vos agendas ..
2. Demandes d'aménagements raisonnables
3. BEPS
4. CAP D1 – Préparation des examens
5. Communication des résultats
6. Introduction des recours
7. Archives
8. Réinscriptions 2017/2018
9. Marche parrainée du 12 mai 2017
10. Horaire des examens
11. Inscription à l'étude surveillée – D1
12. Contacter l'ISND



A vos agendas ...

dès le 18/04	Introduction des demandes pour les élèves à besoins spécifiques
05/06	Lundi de Pentecôte (congé)
09/06	Début de la session d'examens pour les élèves des D2 et D3
14/06	Début de la session d'examens pour les élèves du D1
21/06 et 22/06	Beps - sur inscription - Sous réserve
22/06 - 19h	Proclamation des CEB
23/06 - 19h	Proclamation des 6èmes (CESS et CQ)
26/06 - 19h	Proclamation des 2èmes (CE1D)
27/06 - 14h/16h	Introduction des recours
28/06 - à partir de 13h	Remise des bulletins
28/06 - 13h/17h	Introduction des recours
29/06 - à partir de 9h	Consultation des copies d'examen
29/06 - 9h/12h et 13h/15h	Introduction des recours
	Les vacances d'été débutent le 1 ^{er} juillet 2017

CE1D, épreuves externes et examens

Si vous souhaitez que votre enfant puisse bénéficier des « aménagements raisonnables » dans le cadre des épreuves externes et des examens du mois de juin, merci d'adresser votre demande, par mail au secrétariat des élèves (rschoer@isnd.be).

Pour être valable, la direction devra disposer d'une demande écrite des parents et de l'attestation de suivi délivrée par un/une logopède.

Formation BEPS

Sous réserve de confirmation, l'association des parents de l'ISND propose aux élèves de l'Institut de participer à une formation BEPS les 21 et 22 juin 2017 (9h - 16h)

Le nombre de participants est limité à 15.

Pour s'inscrire, merci de prendre contact avec Mme Maesen à l'adresse suivante : godelievemaesen@gmail.com

Le prix de cette formation sera fonction du nombre de participants.

CAP 1^{er} degré – Préparation aux examens

<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
Math et sciences	Math et sciences	Math et sciences 12h – 12h50	Français et FLE C01 14h45- 16h20	Français et FLE A17 14h45 – 16h20
Français et FLE C01 14h45 – 16h20	Français et FLE C01 14h45 – 16h20	Français et FLE	EDM A08 14h45 – 15h35	EDM A15 14h45 – 16h20
EDM C03 14h45 – 15h35	Français	Français 12h50		

Pour toute demande d'accompagnement « préparation aux examens », merci de prendre contact avec Mme Etienne – cetienne@isnd.be

Il est demandé aux élèves qui souhaiteraient bénéficier de cet accompagnement de préparer à l'avance les questions d'éclaircissement qu'ils souhaitent poser.

Les heures et locaux vous seront confirmés par mail.

Excellente fin d'année à tous et bon courage pour les prochaines semaines.

Communication des résultats

A l'issue des délibérations, les élèves et leurs parents seront informés de l'attestation délivrée par le conseil de classe via Thot. Il ne sera procédé à aucun affichage des résultats avant la remise des bulletins.

Les précisions (nombre d'échecs, pourcentage, ...) seront quant à elles données lors de la remise des bulletins.

Les travaux de vacances seront remis aux élèves le 29 juin en matinée, lors de la consultation des copies d'examen.

Pour rappel, il appartient à chacun de s'inscrire via Thot afin de fixer rendez-vous avec le/la titulaire de la classe.

En 1^{ère} et 2^{ème} différenciée, les résultats seront proclamés le **jeudi 22 juin à 19h**.

En 6^{ème}, les résultats seront proclamés le **vendredi 23 juin à 19h**, dans les locaux de l'Institut, en présence des parents. La présence des élèves est indispensable pour la signature des diplômes.

En 2^{ème}, la proclamation des CE1D aura lieu le **lundi 26 juin à 19h**.

Lors des proclamations, la **tenue de ville est de rigueur pour les élèves**.

Les bulletins (de la 1^{ère} à la 6^{ème}) seront remis, sur rendez-vous (voir Thot). Les élèves mineurs doivent être accompagnés d'un des parents ou, à défaut d'un membre majeur de la famille mandaté par les parents. La présence de l'élève est indispensable.

L'équipe du centre PMS qui travaille en partenariat avec l'école sera présente. Si vous souhaitez prendre un rendez-vous, n'hésitez pas à prendre contact au 02/526 13 25.

Introduction des recours

Les parents de l'élève mineur ou l'élève majeur peuvent introduire un recours contre la décision du conseil de classe jusqu'au 29 juin à 15h. Ces recours ne peuvent pas concerner des décisions d'AOA ou d'ajournement (exceptionnel). Les demandes doivent être notifiées à la direction par écrit et être remises en mains propres à Mr De Beusscher contre accusé réception (réfectoire des élèves situé au 1^{er} étage – les horaires sont précisés dans le point « à vos agendas ... »). Les demandes doivent indiquer clairement les arguments qui fondent le recours.

L'élève ou les parents peuvent, sur **demande écrite adressée au Chef d'établissement**, obtenir, à prix coutant, copie de toute épreuve constituant le fondement de la décision du Conseil de classe.

Les résultats des recours internes seront communiqués aux parents via Thot le vendredi 30 juin à partir de 16h. Un courrier postal suivra.

Les archives ...

Le journal de classe, les notes de cours, les interrogations et travaux sont conservés par l'élève et ses parents sous leur responsabilité. Ces documents peuvent à tout moment être demandés par les services d'inspection de la Fédération Wallonie Bruxelles. L'école se charge quant à elle de la conservation des questionnaires d'examens, de la copie de la dernière page du bulletin et des examens.

Réinscriptions 2017 – 2018

La réinscription de nos élèves pour l'année 2017 – 2018 se fera le 28 juin 2017, en même temps que la remise du bulletin. **Il est donc impératif que parents et élèves se présentent ensemble ce jour-là.**

Si vous avez encore des hésitations quant à l'option à choisir, merci de le signaler au titulaire, qui remettra alors la fiche d'inscription à la direction.

Nous nous tenons à votre disposition, avec le PMS, pour vous aider dans votre réflexion. La place de votre enfant est assurée jusqu'au 30 juin.

Dès le 1^{er} juillet, nous répondrons aux demandes d'élèves venant de l'extérieur.

Marche parrainée du 12 mai 2017

Pour votre soutien, votre participation, votre enthousiasme, nous voulons vous adresser un tout grand MERCI, à tous : élèves, parents, sponsors, professeurs.

Grâce à vous la marche parrainée a pu se dérouler dans un climat détendu et agréable, et a permis de récolter près de 6.400€ pour le projet Okouwa au Bénin. Cette somme a été transmise aux responsables, qui ont tenu à nous envoyer un petit mot de remerciement.

« A l'occasion de la marche parrainée, nous tenons à exprimer encore une fois toute notre reconnaissance à tous, tant les professeurs que les élèves pour le formidable soutien que vous avez apporté au dispensaire de Partago.

Nous aurions voulu pouvoir être parmi vous et dire directement aux enseignants combien nous avons apprécié leur disponibilité, leur enthousiasme et la façon dont ils ont motivé les élèves. Malheureusement, il nous a été impossible de nous libérer. Nous le regrettons beaucoup, mais par ce mail nous souhaitons être symboliquement à vos côtés.

Encore un immense MERCI du fond du cœur en notre nom et au nom de toutes les personnes qui grâce à votre générosité pourront enfin bénéficier de soins de santé adéquats.

Cordialement,

Djadjji, Amarin, Ibrahim, Catherine et Irene »

Inscription à l'étude surveillée – D1

Talon à remettre à l'éducateur de niveau pour le 9 juin 2017

Monsieur, Madame

parents de (nom de l'élève et classe)

- Inscrivent leur enfant à l'étude surveillée :
 - le jeudi 15 juin de 11h à 11h50
 - les jeudi 15, vendredi 16 et lundi 19 juin de 12h50 à 15h35.

- Autorisent leur enfant à quitter l'école après son examen.

Contacter l'ISND

	Accueil	02 521 04 41	
Organisation générale de l'école et 1 ^{er} degré	Directrice Mme Françoise Hubert	02 526 13 22	fhubert@isnd.be
Organisation générale de l'école et 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés	Directeur adjoint Mr Pierre Tahon	02 526 13 20 0492 73 09 91	ptahon@isnd.be
Demande de RDV avec la direction	Secrétaire de direction Mr Benoît Buchau	02 526 13 21 (8h - 16h)	bbuchau@isnd.be
Demande de documents administratifs concernant les élèves	Secrétariat des élèves - Mme Régine Bataille - Mme Nathalie Van Haelen - Mme Laïla Achak	02 526 12 93 02 526 12 90 (9h - 12h et 13h30 - 15h30)	rschoer@isnd.be nvanhaelen@isnd.be lachak@isnd.be
Frais scolaires, paiements divers	Economat Mme Mireille Alter	02 526 13 26 (9h - 12h et 13h30 - 15h30)	malter@isnd.be
Questions disciplinaires	Conseiller Principal d'Education Mr Etienne De Beusscher	02 526 13 27	edebeusscher@isnd.be
Encadrement des élèves de la 1 ^{ère} à la 3 ^{ème} année (hors cours)	Educateur 1ères Mme Luana Iacono Educateur 2èmes Mr Xavier De Roover Educatrice 1D et 2S Mme Catherine Jasinski Educatrice des 3èmes Mme Isabelle De Wolf	0496 26 68 28 0490 42 91 59 0495 73 24 37	liacono@isnd.be xderoover@isnd.be cjasinski@isnd.be idewolf@isnd.be
Encadrement des élèves de 4 ^{ème} et de 5 ^{ème}	Mr Charles Montluc	0494 90 51 33	cmontluc@isnd.be
Gestion des absences + encadrement des élèves de 6 ^{ème}	Mme Elisabeth Inchusta	02 526 12 98 (9h15 - 15h)	absences@isnd.be
Bibliothèque	Mr Christian Schoenaers	0496 55 68 16	cschoenaers@isnd.be
Procure : livres scolaires, casiers, ...	- Mme Cynthia Van Donghen - Mr Jacques Lambert - Mr Eric Vanardennen	02 526 12 92 (8h - 8h15 et 16h15 - 17h30)	cvandonghen@isnd.be jlambert@isnd.be evanardenen@isnd.be
Orientation scolaire	L'équipe PMS	02 526 13 25	equipepms@isnd.be